

Rapport sur les résultats ministériels

Agence de promotion économique
du Canada atlantique

2017-2018

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député
Ministre de l'Innovation, des Sciences et du
Développement économique

Table des matières

Message du ministre	1
Aperçu de nos résultats.....	3
Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités	7
Raison d'être.....	7
Mandat et rôle.....	7
Contexte opérationnel et principaux risques.....	9
Contexte opérationnel	9
Principaux risques.....	11
Résultats : ce que nous avons accompli	13
Programmes	13
Développement des entreprises	13
Développement des collectivités	16
Politiques, défense des intérêts et coordination.....	19
Services internes	21
Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines	23
Dépenses réelles	23
Ressources humaines réelles.....	25
Dépenses par crédit voté	25
Dépenses et activités du gouvernement du Canada.....	25
États financiers et faits saillants des états financiers	26
Renseignements supplémentaires.....	29
Renseignements ministériels	29
Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur.....	30
Renseignements supplémentaires	30
Dépenses fiscales fédérales.....	30
Coordonnées de l'organisation.....	31
Annexe : définitions.....	33

Message du ministre

Je suis heureux de vous présenter le Rapport sur les résultats ministériels pour l'exercice financier 2017-2018 de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Au cours de la dernière année, grâce au travail concerté des différents organismes du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique, le gouvernement du Canada a travaillé d'arrache-pied pour améliorer la compétitivité du Canada à l'échelle mondiale tout en créant des emplois, en favorisant la croissance et en renforçant la classe moyenne.

En 2017-2018, les organismes du portefeuille ont poursuivi la mise en œuvre du Plan pour l'innovation et les compétences qui vise à promouvoir les idées innovantes et la science, en plus de soutenir la recherche scientifique et de faciliter la commercialisation des fruits de cette recherche et des nouvelles idées. Le Plan favorise également la croissance et l'expansion des petites entreprises canadiennes et les aide à devenir plus productives et plus novatrices et à se tourner davantage vers l'exportation. Promouvoir le développement du tourisme et la création de nouveaux débouchés dans ce secteur représente une part importante de ces efforts. L'objectif primordial de ce plan qui vise à faire du Canada un chef de file en matière d'innovation a été le principal levier d'action des programmes du portefeuille.

Pendant la dernière année, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique a continué à favoriser un développement économique durable et inclusif au Canada atlantique. L'Agence appuie l'innovation et la croissance des petites et moyennes entreprises et aide les collectivités à poursuivre le développement et la diversification de leur économie. Par l'entremise de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, l'Agence ainsi que ses partenaires fédéraux et provinciaux facilitent l'évolution de l'économie du Canada atlantique et l'aident à accroître sa compétitivité à l'échelle mondiale. La Stratégie continuera à jouer un rôle clé dans la mise en place d'une main-d'œuvre solide et qualifiée dans la région de l'Atlantique et dans la création d'emplois intéressants pour la classe moyenne, à court et à long terme.

Grâce à une collaboration très étroite et à des partenariats ouverts à tous, les organismes du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique ont entrepris une démarche commune conduisant à une compétitivité économique accrue, plus propre et plus inclusive qui profite à l'ensemble de la population canadienne. Le présent rapport fait état des contributions de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique à ce travail important.



L'honorable Navdeep Bains

Ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique

Aperçu de nos résultats

Dépenses réelles pour 2017 2018	Équivalents temps plein réels pour 2017 2018
358 985 597 \$	571

En 2017-2018, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a investi dans des projets stratégiques un peu partout au Canada atlantique à l'appui du Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement du Canada, du cadre Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale et de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. Les initiatives prioritaires étaient les suivantes :

- L'APECA a investi plus de 227 millions de dollars dans 790 projets afin d'appuyer l'innovation et la croissance des petites et moyennes entreprises (PME) au Canada atlantique. Dans le cadre de ces efforts, l'Agence a appuyé 54 entreprises à forte croissance, inscrit 29 nouvelles entreprises au Service de croissance accélérée et investi plus de 7,6 millions de dollars pour soutenir le travail des accélérateurs et des incubateurs d'entreprises. L'APECA a aussi mis l'accent sur le développement et l'adoption de technologies propres dans la région de l'Atlantique, ce qui a donné lieu à l'investissement d'environ 36 millions de dollars afin d'accélérer la transition de la région vers une économie plus propre et à faibles émissions de carbone. Voici quelques exemples de projets de développement des entreprises que l'APECA a appuyés :
 - La Maison BeauSoleil, du Nouveau-Brunswick, a mis au point un système automatisé unique en son genre qui assure le tri, le comptage et la mise en boîte des huîtres. En plus d'améliorer la productivité de l'entreprise, cette chaîne de production automatisée hors pair contribuera à améliorer la durabilité et la salubrité des produits.
 - En Nouvelle-Écosse, Volta Labs a renforcé l'écosystème des technologies du Canada atlantique par l'entremise du mentorat et du soutien de la collectivité. Les programmes de Volta Labs comprenaient notamment Women Taking Over The World With Tech, un programme destiné aux femmes dans le secteur des technologies, et Volta Cohort. Ce projet, réalisé en collaboration avec l'APECA, la Banque de développement du Canada et Innovacorp, visait à aider les entreprises en démarrage de haut calibre dans l'ensemble du Canada atlantique à attirer et à obtenir des investissements.
 - Seaformatics, une entreprise du secteur des technologies propres de Terre-Neuve-et-Labrador, s'est employée à perfectionner et à commercialiser son nouveau dispositif de chargement à microturbine. Seaformatics compte vendre une gamme de produits et de systèmes de turbines afin que ses clients puissent tirer parti du mouvement de l'eau et du vent pour recharger des appareils autonomes.

- L'APECA a favorisé la croissance durable et inclusive en investissant plus de 98 millions de dollars dans 420 projets axés sur le développement et la diversification des collectivités. L'Agence a appuyé diverses priorités de développement économique des Autochtones, établi des partenariats stratégiques à l'appui de l'immigration et contribué à attirer et à garder des personnes de talent dans la région. Voici quelques exemples de projets de développement des collectivités que l'APECA a appuyés :
 - L'Abegweit Conservation Society (ACS), une entreprise de l'Île-du-Prince-Édouard appartenant à des Autochtones, a converti son système d'aquaculture en circuit ouvert en un système en eau recirculée. Le nouveau système requiert moins d'eau douce propre et rejette moins de déchets tout en maintenant un environnement sain. Il contribue donc à l'atteinte de l'objectif général d'ACS en matière de réduction de son empreinte écologique.
 - En Nouvelle-Écosse, EduNova a mis en œuvre le programme Étudier pour m'y établir, un projet pilote de rétention des étudiants étrangers, qui devrait être élargi aux quatre provinces de l'Atlantique. Ce projet a offert du soutien et des services ciblés à 50 étudiants étrangers afin de leur permettre de vivre et de travailler en Nouvelle-Écosse après l'obtention de leur diplôme universitaire.
 - Éveil PME est un forum de deux jours qui a eu lieu au Nouveau-Brunswick et auquel ont participé 200 étudiants francophones de niveau postsecondaire des quatre provinces de l'Atlantique, y compris des étudiants étrangers. Le forum était organisé par un consortium d'organisations de communautés de langue officielle en situation minoritaire qui exercent des activités de développement économique. Les participants ont exprimé un niveau de satisfaction élevé à l'égard du forum. Éveil PME a fait la promotion de l'entrepreneuriat en tant que choix de carrière viable. Le forum appuyait aussi la planification de la relève dans les entreprises et a donné des connaissances, des outils et des occasions de réseautage aux participants désireux de se lancer en affaires.
- L'Agence a tiré parti des possibilités clés de renforcer l'économie du Canada atlantique en mettant à profit les avantages concurrentiels de la région, en mobilisant des intervenants et en servant les intérêts de la région en matière d'élaboration de politiques et de programmes nationaux. Par exemple :
 - L'APECA a dirigé des initiatives prioritaires s'inscrivant dans les piliers de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et a collaboré avec d'autres ministères fédéraux et les gouvernements provinciaux pour réaliser les activités de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. L'Agence a poursuivi la mise en œuvre de l'Accord sur la croissance du commerce et des investissements en Atlantique, une entente de 20 millions de dollars appuyant le développement des exportations, ainsi que de l'Entente sur le tourisme dans la région de l'Atlantique, une entente de 24,5 millions de dollars visant à aider les entreprises et les exploitants touristiques à élargir leurs activités. L'Agence a aussi dirigé la préparation de rapports clés comme le Rapport de l'année 1 sur la Stratégie de croissance pour l'Atlantique à l'intention des Canadiens de

l'Atlantique et la réponse au Rapport du Groupe consultatif sur la croissance en Atlantique.

- L'Agence a contribué au positionnement et à la promotion des industries régionales, tirant parti des retombées industrielles et technologiques (RIT). Elle a ainsi aidé le Canada atlantique à obtenir des engagements d'environ 484 millions de dollars en matière de RIT.
- L'APECA a cerné les dossiers régionaux prioritaires sur lesquels elle devait se concentrer : fabrication de pointe, croissance propre, agroalimentaire, immigration, développement économique des Autochtones, accès aux programmes nationaux, océans et entreprises en démarrage.

Pour en savoir plus sur les plans, les priorités et les résultats de l'APECA, consulter la section « Résultats : ce que nous avons accompli » du présent rapport.

Raison d'être, mandat et rôle : composition et responsabilités

Raison d'être

L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été mise sur pied en 1987 (Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. [1985], ch. 41 [4^e suppl.], aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique) et est le ministère fédéral chargé du développement économique des provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve-et-Labrador.

L'Agence s'emploie à créer des possibilités de croissance économique au Canada atlantique en aidant les entreprises à devenir plus concurrentielles, plus novatrices et plus productives, en travaillant avec diverses collectivités en vue de développer et de diversifier leur économie, et en faisant la promotion des atouts de la région. De concert avec les gens du Canada atlantique, l'APECA renforce l'économie.

Le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique est responsable de cette organisation.

Mandat et rôle

L'APECA joue un rôle important dans l'élaboration et le soutien de politiques et de programmes qui renforcent l'économie de la région de l'Atlantique. La loi constitutive de l'Agence lui confère le mandat « de favoriser les possibilités de développement économique du Canada atlantique et, plus particulièrement, la croissance des revenus et les créations d'emplois dans cette région »¹. Bien que les politiques et les programmes de l'Agence aient évolué depuis sa création, l'objectif global reste le même : l'APECA aide la région de l'Atlantique à atteindre les meilleurs résultats économiques possible en matière de productivité, d'innovation, de compétitivité et de croissance. Elle y parvient en s'attaquant aux changements structurels de l'économie, en aidant les collectivités et les entreprises à surmonter les obstacles et en misant sur les possibilités.

À titre de membre du portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique et de principal ministère chargé du développement économique du Canada atlantique, l'APECA joue un rôle de leadership régional dans la réalisation du Plan pour l'innovation et les compétences du Canada et d'autres priorités du gouvernement du Canada par l'entremise de son mandat et de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique.

¹ Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.).

L'Agence fournit des services à partir de son siège social à Moncton, au Nouveau-Brunswick, et dans l'ensemble des provinces de l'Atlantique, [à partir d'un bureau régional situé dans chacune des quatre capitales provinciales et de 24 bureaux locaux](#). Depuis son bureau d'Ottawa, l'APECA veille à ce que les intérêts du Canada atlantique soient compris et pris en compte dans les politiques et les programmes élaborés par d'autres ministères et organismes du gouvernement fédéral.

Pour obtenir de plus amples renseignements généraux au sujet de l'Agence, consulter la section « Renseignements supplémentaires » du présent rapport. Pour en savoir plus sur les engagements organisationnels formulés dans la lettre de mandat de l'Agence, consulter la [lettre de mandat du ministre](#).

Contexte opérationnel et principaux risques

Contexte opérationnel

L'économie du Canada atlantique a subi une transformation majeure au cours des dernières années. Quoique les industries primaires, telles que la pêche et la foresterie, et les activités de fabrication connexes demeurent d'importants moteurs économiques, surtout dans les régions rurales, l'activité économique de la région s'est diversifiée. Depuis 2000, la croissance économique du Canada atlantique est déterminée par les secteurs minier, pétrolier et gazier, le secteur des technologies de l'information et des communications, le secteur des services de soutien aux entreprises ainsi que le secteur du commerce de détail. Grâce à cette diversification, le niveau de vie de la région s'est amélioré. Le produit intérieur brut (PIB) réel par habitant a grimpé pour s'établir à 38 628 \$², ce qui représente 81 %³ du niveau national en 2017, comparativement à 76 %⁴ en 2000.

Le Canada atlantique a fait des progrès intéressants au cours de cette période pour ce qui est de la croissance des exportations de produits de base, et la région a mieux réussi à ce chapitre que le reste du pays. Cela est en grande partie attribuable aux exportations accrues de pétrole raffiné, de pétrole brut, de minéraux et de produits de la mer. Les exportations de la région de l'Atlantique se sont diversifiées au fil des ans, les secteurs très innovants comme l'aérospatiale, gagnant en importance. Bien que le Canada atlantique continue à dépendre des États-Unis comme destination d'exportation, les entreprises de la région participent de plus en plus aux chaînes de valeur mondiales et ont percé d'autres marchés, notamment l'Union européenne et l'Asie.

Malgré ces améliorations et la croissance marquée qui a précédé la récession, la reprise a été lente au Canada atlantique depuis le ralentissement économique. En effet, avant la récession, la croissance économique de la région, dictée par l'exploitation du pétrole extracôtier à Terre-Neuve-et-Labrador, était comparable à celle du Canada. Depuis la récession, le PIB réel a augmenté au Canada atlantique, mais il demeure inférieur au niveau national. Plus récemment, après avoir affiché une croissance marquée en 2016, le PIB réel du Canada atlantique a augmenté de 1,8 %⁵ en 2017 (pour atteindre 92,5 milliards de dollars). Cependant, le rendement de la région demeure inférieur à la

² Statistique Canada, Tableau 379-0030 RProduit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, provinces et territoires et Tableau 051-0001 R Estimations de la population. Données extraites le 11 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

³ Ibid.

⁴ Statistique Canada, Tableau 379-0031 RProduit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, mensuel et Tableau 051-0001 R Estimations de la population. Données extraites le 11 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

⁵ Statistique Canada, Tableau 379-0030 RProduit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, provinces et territoires. Données extraites le 10 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

moyenne nationale, car le PIB réel du Canada a augmenté de 3,3 %⁶, entraîné par l'effervescence du marché du logement et l'importance des dépenses de consommation.

Sur le plan du commerce, la forte croissance de l'économie mondiale, la stabilité du dollar canadien et l'amélioration des prix de l'énergie ont permis d'accroître les exportations du Canada atlantique. La valeur des exportations de produits de base du Canada atlantique a augmenté de 16 %⁷ en 2017 comparativement à 2016. Cela s'explique surtout par une augmentation de 27 %⁸ des exportations d'énergie. La valeur des autres exportations a augmenté de 8 %⁹ au cours de la même période.

En outre, compte tenu de la concurrence accrue à l'échelle mondiale, les entreprises du Canada atlantique doivent être plus concurrentielles et productives. Les dépenses en recherche-développement au Canada atlantique (un indicateur des niveaux d'innovation et de productivité) ont augmenté en moyenne de 2,5 %¹⁰ par année entre 2005 et 2015, comparativement à l'augmentation moyenne nationale de 1,6 %¹¹ par année. L'amélioration étant attribuable aux entreprises et aux établissements d'enseignement supérieur. Afin de réussir et de croître, les entreprises ont également besoin d'avoir accès à la main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée dont elles ont besoin. À cet égard, la part d'immigrants du Canada atlantique est passée de 1,5 % du total national en 2005 à 4,1 % en 2017¹².

⁶ Statistique Canada, Tableau 379-0031 \dot{R} Produit intérieur brut aux prix de base, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, mensuel. Données extraites le 10 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

⁷ Données sur le commerce en direct; Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Données extraites le 11 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

⁸ Ibid.

⁹ Ibid.

¹⁰ Statistique Canada, Tableau 358-0001 \dot{R} Dépenses intérieures brutes en recherche et développement. Données extraites le 11 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

¹¹ Ibid.

¹² Statistique Canada, Tableau 051-0037 \dot{R} Composantes de la migration internationale, Canada, provinces et territoires, trimestriel (personnes). Données extraites le 11 mai 2018. Calculs effectués par l'APECA.

Principaux risques

Risque	Stratégie d atténuation et efficacité	Lien avec les programmes de l'Agence	Lien avec les engagements de la lettre de mandat et les priorités pangouvernementales et ministérielles
<p>Conjoncture économique</p> <p>Il y a un risque que des facteurs externes qui contribuent aux incertitudes quant à la croissance économique du Canada atlantique influent sur les résultats attendus des programmes de développement économique de l'Agence.</p>	<p>Les nombreux réseaux de l'APECA, sa présence régionale, sa connaissance approfondie de la région et sa souplesse ont contribué de façon importante à l'atténuation de ce risque jusqu'à un niveau acceptable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dossiers prioritaires menés par les membres du Comité de direction ont favorisé une approche cohérente et proactive en matière de gestion des priorités actuelles, y compris la contribution à diverses stratégies nationales comme le Plan pour l'innovation et les compétences du gouvernement du Canada et la Stratégie de croissance pour l'Atlantique. - Tout au long de l'exercice, des activités de recherche et d'analyse stratégiques sur les principales tendances qui prévalent dans la région ont été menées. En outre, l'Agence a appuyé plusieurs rapports clés examinant les nombreux facteurs influant sur l'économie du Canada atlantique et les façons dont la région peut s'adapter pour tirer profit des nouveaux débouchés. - L'APECA a donné suite aux priorités actuelles en tirant parti de la souplesse de ses programmes. <p>Le Comité de gestion des risques s'est réuni régulièrement pour examiner les risques et les mesures d'atténuation.</p>	<p>Développement des entreprises</p> <p>Développement des collectivités</p> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination</p>	<p>Lettre de mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits et, en particulier, effectuer des investissements stratégiques misant sur les avantages concurrentiels régionaux - élaborer un programme d'innovation <p>Charte des résultats et de la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan pour l'innovation et les compétences et son volet régional, le cadre Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale - Stratégie de croissance pour l'Atlantique
<p>Capacité externe</p> <p>Il y a un risque que la capacité des partenaires, des collectivités et des clients de déterminer, d'élaborer et de mettre en œuvre avec succès des projets stratégiques ne permette pas l'atteinte optimale des objectifs des programmes de l'APECA.</p>	<p>Les nombreux réseaux de l'APECA, sa présence régionale, sa connaissance approfondie de la région et sa souplesse ont contribué de façon importante à l'atténuation de ce risque jusqu'à un niveau acceptable.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'APECA a mis l'accent sur la collecte permanente et proactive de renseignements et a facilité des dialogues fédéraux-provinciaux. L'Agence a été un partenaire et un coordonnateur solide de réunions conjointes et de mesures partagées avec tous les principaux intervenants. - Ces efforts de mobilisation, jumelés à un solide processus de planification intégrée, ont contribué à faire comprendre les différentes expressions de ce risque d'une région de l'APECA à l'autre et à les gérer de façon stratégique. - Ils ont également permis de cerner des occasions de partenariat et des possibilités d'harmoniser les occasions provinciales dans le cadre de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique et du Plan pour l'innovation et les compétences. 	<p>Développement des collectivités</p> <p>Développement des entreprises</p> <p>Politiques, défense des intérêts et coordination</p>	<p>Lettre de mandat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les entreprises canadiennes à prendre de l'expansion, à innover et à exporter leurs produits et, en particulier, effectuer des investissements stratégiques misant sur les avantages concurrentiels régionaux - élaborer un programme d'innovation <p>Charte des résultats et de la mise en œuvre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Plan pour l'innovation et les compétences et son volet régional, le cadre

	<p>- Par ailleurs, l'Agence a adopté une approche stratégique pour l'établissement de partenariats et d'une capacité de stimuler la croissance et la diversification dans les collectivités autochtones, les collectivités rurales et les secteurs prioritaires du gouvernement du Canada.</p> <p>Le Comité de gestion des risques s'est réuni régulièrement pour examiner les risques et les mesures d'atténuation.</p>		<p>Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale</p> <p>- Stratégie de croissance pour l'Atlantique</p>
--	--	--	--

Au cours du dernier exercice, le travail de l'APECA est demeuré dicté par les besoins des clients, les priorités du gouvernement du Canada et la conjoncture économique locale et régionale en constante évolution, comme le décrit le contexte opérationnel. Ces facteurs donnent lieu à des incertitudes qui peuvent nuire à la capacité de l'Agence d'atteindre les résultats attendus.

Par ses stratégies de réaction au risque (dans ce cas-ci, les plans d'action de la direction), l'APECA a continué à relever les défis et à miser sur les possibilités. L'Agence a orienté ses activités et ses ressources vers une harmonisation adéquate de son mandat avec les priorités du gouvernement du Canada. Elle y est parvenue grâce à une solide collaboration et à un échange efficace de renseignements avec le portefeuille d'Innovation, Sciences et Développement économique ainsi qu'avec d'autres ministères et organismes fédéraux et provinciaux, et en exécutant ses programmes d'une manière intégrée, stratégique et adaptée aux circonstances de chacune des provinces de l'Atlantique.

À l'interne, l'APECA s'efforce d'harmoniser ses structures, ses ressources humaines et financières, ses processus et ses programmes actuels. Ce travail d'harmonisation de l'Agence vise à lui permettre de prendre en compte le nombre et la complexité des priorités ainsi que d'atteindre les résultats et d'en rendre compte en temps opportun et de manière soutenue, tout en répondant aux attentes des clients. En raison du contexte économique au Canada atlantique, une partie du travail d'harmonisation a entraîné la création de dossiers prioritaires régionaux dirigés au niveau de sous-ministre adjoint et visant à profiter pleinement des nouvelles possibilités dans la région.

Résultats : ce que nous avons accompli

Programmes

Développement des entreprises

Description

Malgré l'amélioration récente de la situation économique et quelques occasions prometteuses à l'horizon (par exemple, dans les domaines de l'énergie et de la construction navale), il reste de grands défis à surmonter afin que la région puisse maximiser sa croissance. La productivité, qui dans un certain nombre de secteurs reste beaucoup plus faible au Canada atlantique que dans les principaux pays et dans d'autres régions du Canada, est l'un des indicateurs les plus révélateurs de l'existence de grands défis. L'Agence travaille en partenariat avec les entreprises, les intervenants, les industries et les établissements du Canada atlantique afin d'améliorer la croissance et la productivité de l'économie de la région et d'accroître ainsi la capacité concurrentielle, les revenus gagnés et la création d'emplois. L'Agence s'emploie à améliorer la capacité de croissance économique des zones rurales et urbaines du Canada atlantique au moyen de divers mécanismes stratégiques : en aidant à la mise sur pied, à l'expansion ou à la modernisation des entreprises, particulièrement des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi qu'au démarrage et à l'augmentation de leurs activités d'exportation; en établissant des partenariats avec les universités et d'autres établissements afin de renforcer la capacité de recherche-développement de la région, d'accroître les activités de commercialisation et d'améliorer la productivité de la région; en favorisant la transition vers l'économie du savoir et en participant à cette transition.

Résultats

En 2017-2018, l'APECA a continué à miser sur les avantages concurrentiels et les atouts de la région en mettant en œuvre le Plan pour l'innovation et les compétences et la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, tout en tirant parti des possibilités offertes aux immigrants, aux Autochtones, aux femmes et aux jeunes. L'APECA a investi dans l'innovation et la croissance des PME au Canada atlantique en mettant l'accent sur le développement des talents, des compétences en affaires et de la culture entrepreneuriale, et en offrant un soutien stratégique ciblé aux entreprises à fort potentiel, aux incubateurs et aux accélérateurs.

Par exemple, l'Agence a appuyé le programme ProfitHabilité, qui offre de la formation pratique en gestion des affaires aux entreprises du Nouveau-Brunswick dans les domaines suivants : marketing et ventes, ressources humaines, planification stratégique, gestion et opérations, gestion financière et leadership en affaires.

L'Agence a concentré ses efforts sur des secteurs stratégiques comme l'alimentation et la fabrication de pointe. Dans le contexte des travaux visant à constituer une grappe de l'alimentation par l'entremise de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique, des consultations ont conduit à la formation d'un groupe de travail sur l'alimentation au

Canada atlantique. L'objectif de ce groupe consiste à cerner des possibilités de croissance dans le secteur de l'alimentation du Canada atlantique, à prendre des mesures pour appuyer le secteur et à tirer parti des travaux de la table nationale en travaillant avec les autres intervenants fédéraux et provinciaux. L'APECA a également consulté une quarantaine d'intervenants au sujet de la fabrication de pointe et adapté ses outils et ses programmes pour aider les clients et les employés à cerner des occasions en matière de fabrication de pointe et à en discuter. Par exemple, à l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a aidé Amalgamated Dairies Limited à entreprendre un grand projet de fabrication de pointe afin de moderniser ses opérations. La modernisation, qui comprenait l'installation de nouvel équipement novateur, a permis à la coopérative de transformation de produits laitiers d'accroître sa productivité et d'augmenter sa capacité de production de 40 %.

L'APECA a continué d'investir dans le réseau d'incubateurs et d'accélérateurs de la région, comme Genesis Group Inc., à l'Université Memorial de Terre-Neuve, afin d'améliorer les possibilités d'entrepreneuriat et de commercialisation pour les entreprises à forte croissance par l'entremise du nouveau programme « Evolution » du groupe et de son programme « Entreprise » refondu. Les deux programmes aident les entreprises à forte croissance à se préparer à attirer des investissements privés, à commercialiser et à perfectionner des compétences clés. L'APECA a aussi appuyé la Startup Zone, qui a établi un partenariat avec Island Capital Partners, un fonds de capital-risque de démarrage établi pour investir dans entrepreneurs et des entreprises à fort potentiel de l'Île-du-Prince-Édouard.

De plus, l'APECA a appuyé la croissance propre au Canada atlantique en favorisant le développement et l'adoption de technologies propres, et mis l'accent sur les possibilités de promotion du commerce extérieur en investissant dans l'augmentation du nombre d'exportateurs et leur diversification, et en aidant à attirer des investissements étrangers directs. Par exemple :

- L'APECA a appuyé Sustane Technologies Inc., une entreprise de technologies propres de la Nouvelle-Écosse qui travaille afin de commercialiser et de mettre en marché de nouvelles façons d'extraire des biocarburants utiles des déchets solides au moyen d'un procédé qui ne génère aucune émission.
- L'APECA a veillé à assurer la présence du Canada atlantique à Londres, au salon Oceanology International, qui est le plus important salon au monde dans le domaine des technologies océaniques. L'activité a donné aux participants une excellente occasion d'accéder à de nouveaux débouchés à l'échelle mondiale. Elle a aussi permis de faire connaître au monde les activités de la supergrappe des technologies océaniques du Canada atlantique.

Enfin, l'APECA a contribué à améliorer la croissance et la compétitivité des entreprises du Canada atlantique, comme en témoignent le taux de survie et la productivité de la main-d'œuvre des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA. Les entreprises ayant obtenu de l'aide de l'APECA affichent un taux de survie après cinq ans qui est nettement supérieur à celui des entreprises qui n'ont pas obtenu d'aide de l'Agence. En effet, pour la période de 2005 à 2015, ce taux est de 59 % après la marque cruciale de cinq ans après le

démarrage de l'entreprise, par rapport à 33 % pour les entreprises qui n'ont pas reçu d'aide. Cela représente un écart de 26 points de pourcentage entre les taux de survie après cinq ans des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA et des entreprises qui n'en ont pas reçu.

Les entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA ont enregistré une solide croissance de la productivité de la main-d'œuvre entre 2010 et 2015. Les ventes par employé ont augmenté de 2,8 % par année dans les entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA. Pendant la même période, les ventes par employé ont diminué de 0,5 % par année dans les entreprises qui n'ont pas reçu d'aide de l'APECA. Cela représente un écart de 3,4 points de pourcentage entre les ventes par employé des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA et des entreprises qui n'en ont pas reçu.

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2017 2018	Date pour atteindre la cible	Résultats réels 2017 2018	Résultats réels 2016 2017	Résultats réels 2015 2016
Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises du Canada atlantique	Nombre de points de pourcentage excédentaire du taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport aux entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	Le 31 mars 2018	26	26	26
	Nombre de points de pourcentage excédentaire du taux de croissance de la productivité du travail des entreprises qui ont reçu de l'aide de l'APECA par rapport aux entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	3	Le 31 mars 2018	3,4	0,3	6,1

Ressources budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017 2018	Dépenses prévues 2017 2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017 2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017 2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
170 058 923	170 058 923	204 135 514	201 219 382	31 160 459

Ressources humaines (équivalents temps plein ou ETP)

Nombre d ETP prévus 2017 2018	Nombre d ETP réels 2017 2018	Écart (nombre d ETP réels moins nombre d ETP prévus)
222	217	(5)

Développement des collectivités

Description

L'économie de la région de l'Atlantique est fondée sur la grande diversité géographique, linguistique et culturelle de ses collectivités. Les occasions et les défis varient considérablement entre les régions rurales et les centres urbains. Les collectivités sont à la base du développement économique et sont essentielles à la prospérité. L'Agence reconnaît l'importance des collectivités et appuie leurs efforts pour développer les ressources dont elles ont besoin afin de contribuer pleinement à leur développement économique. Ainsi, en ce qui concerne le développement des collectivités, l'Agence concentre ses efforts et ses stratégies sur la création de collectivités dynamiques et durables caractérisées par une augmentation des activités économiques et commerciales et une infrastructure publique de qualité. L'Agence élabore et exécute des programmes qui satisfont les besoins particuliers en matière de développement économique des régions rurales du Canada atlantique et qui contribuent à la vigueur de la région. L'Agence collabore avec le secteur privé, les autres ordres de gouvernement, les autres ministères fédéraux, les établissements d'enseignement, les organismes sans but lucratif et les collectivités afin de conjuguer l'aide, de coordonner les efforts de développement économique, de cerner et d'exploiter les occasions émergentes et de s'attaquer aux difficultés économiques partout dans la région. Elle doit donc adopter une approche souple adaptée aux capacités, aux forces et aux difficultés réelles d'une collectivité donnée.

Résultats

En 2017-2018, l'APECA a appuyé la création de collectivités dynamiques et durables en faisant des investissements stratégiques dans des projets de secteurs clés comme le tourisme, l'énergie et d'autres industries à valeur ajoutée, notamment dans des projets d'amélioration de la productivité. L'Agence a favorisé la croissance inclusive en intégrant à ses pratiques les principes et les outils de l'analyse comparative entre les sexes plus. En tout, 96 % des projets ont atteint les résultats attendus, de sorte que la cible de 80 % est dépassée. Par exemple :

- À l'Île-du-Prince-Édouard, l'APECA a appuyé la municipalité de villégiature de Bayview afin de lui permettre de mener à bien l'installation de nouveaux réseaux à fibre optique, y compris des téléphones, des câbles et des systèmes de sécurité, et d'offrir un accès Internet haute vitesse pouvant atteindre un gigaoctet par seconde. Cela favorisera l'innovation et la numérisation dans le secteur du tourisme, ainsi qu'une augmentation de la productivité et de la compétitivité des entreprises.

L'Agence a joué un rôle de leadership dans l'établissement de partenariats stratégiques avec des ministères fédéraux clés comme Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, et avec les gouvernements provinciaux, à l'appui de l'immigration et du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, afin d'attirer et de garder des talents mondiaux compétents et d'élaborer des projets connexes. Par exemple :

- L'APECA a appuyé le Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, un partenariat entre le gouvernement du Canada et ceux des quatre provinces de

l'Atlantique, afin d'attirer des immigrants qualifiés et de les garder dans la région. En Nouvelle-Écosse, l'APECA a favorisé le programme pilote au moyen de trois projets de partenariat : le Halifax Partnership, le Western Regional Enterprise Network et le Cape Breton Partnership. Afin de permettre aux employeurs de la région de l'Atlantique d'embaucher des candidats qualifiés pour des postes qu'ils n'avaient pas été en mesure de pourvoir localement. Ce projet pilote contribuera à répondre aux besoins pressants du marché du travail et aux pressions démographiques dans la région. À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a établi un partenariat avec l'Association for New Canadians afin de mettre en place un programme pilote de bureaux satellites dans les zones rurales pour faire la promotion du Programme pilote d'immigration au Canada atlantique, aider à l'élaboration de plans d'établissement et offrir aux PME de la province des programmes de formation sur la diversité.

L'Agence a continué à soutenir le réseau des [Corporations au bénéfice du développement communautaire](#) (CBDC). Le taux de survie après cinq ans des entreprises qui ont obtenu de l'aide des CBDC constitue un indicateur de la contribution des CBDC au développement des collectivités. Ce taux de survie est nettement plus élevé que celui des entreprises comparables qui n'ont pas reçu d'aide des CBDC. En effet, après la marque cruciale de cinq ans après le démarrage, le taux de survie des entreprises qui ont reçu de l'aide des CBDC est de 69 %, comparativement à 49 % pour les entreprises comparables qui n'ont pas reçu d'aide des CBDC. Il s'agit d'un écart de 20 points de pourcentage, ce qui est bien au-delà de la cible de 10 points de pourcentage établie par l'APECA¹³.

L'Agence a appuyé la vitalité et la croissance des collectivités autochtones ainsi que l'acquisition de compétences dans ces collectivités en travaillant en étroite collaboration avec les dirigeants autochtones, les gouvernements des provinces de l'Atlantique et Affaires autochtones et du Nord Canada pour soutenir le développement économique des Autochtones. En 2017-2018, l'APECA a versé plus de 11 millions de dollars pour soutenir 47 projets de développement économique des Autochtones. Elle a ainsi contribué à l'atteinte de la cible collective des agences de développement régional du Canada consistant à appuyer 255 projets dans les collectivités autochtones sur cinq ans.

- À Terre-Neuve-et-Labrador, l'APECA a accordé une aide financière à la Première Nation Qalipu Mi'kmaq pour la tenue de Mawio'mi 2017, son forum annuel des gens d'affaires autochtones. Les 130 participants autochtones réunis pour le forum ont pu assister à des séminaires donnés par des professionnels du milieu universitaire et de l'industrie qui leur ont offert de précieuses occasions d'apprentissage et de réseautage. Le forum était axé sur les possibilités liées à la construction de la ligne de transport d'électricité, à l'agroalimentaire et au tourisme.

L'Agence a continué à soutenir les communautés de langue officielle en situation minoritaire un peu partout au Canada atlantique en leur versant 14,9 millions de dollars à l'appui de 53 projets, notamment des projets relevant du volet Initiative de développement

¹³ Statistique Canada, Centre canadien d'élaboration de données et de recherche économique, 2018.

économique de la [Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018](#) : Éducation, immigration, communautés.

- En Nouvelle-Écosse, l'APECA a appuyé « Grand Pré 2017 Une célébration de paix et d'amitié entre le peuple mi'kmaq et le peuple acadien ». L'activité, qui s'inscrivait dans le cadre du 150^e anniversaire du Canada, soulignait la relation historique entre deux groupes culturels : les Mi'kmaq et les Acadiens. Elle a permis de revisiter et de célébrer une relation entamée il y a plus de 400 ans et qui constituait un élément essentiel de la fondation du Canada.

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2017 2018	Date pour atteindre la cible	Résultats réels 2017 2018	Résultats réels 2016 2017	Résultats réels 2015 2016
Des collectivités du Canada atlantique dynamiques et viables dont le niveau d'activité économique et commerciale augmente	Pourcentage des projets de Développement des collectivités (DC) qui ont satisfait aux attentes et ainsi contribué au résultat attendu de DC	80 %	Le 31 mars 2018	96 %	96 %	96 %
	Nombre de points de pourcentage excédentaires du taux de survie des clients qui ont reçu de l'aide des CBDC par rapport aux entreprises comparables qui n'en ont pas reçu	10	Le 31 mars 2018	20	24	24

Ressources budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017 2018	Dépenses prévues 2017 2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017 2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017 2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
104 552 144	104 552 144	117 037 409	117 229 594	12 677 450

Ressources humaines (ETP)

Nombre d ETP prévus 2017 2018	Nombre d ETP réels 2017 2018	Écart (nombre d ETP réels moins nombre d ETP prévus)
101	94	(7)

Politiques, défense des intérêts et coordination

Description

Le programme Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) de l'Agence est essentiel pour cerner les occasions et les défis propres à l'économie régionale et y réagir efficacement. Le programme PDIC offre des renseignements, des analyses et des conseils bien fondés sur un grand éventail de questions et de sujets et appuie la prise de décisions à l'échelle du cabinet du ministre et de l'Agence. Il aide l'APECA à remplir son mandat et à demeurer pertinente et sensibilisée aux occasions et aux défis qui se présentent au Canada atlantique en offrant des positions stratégiques et fondées en matière de politiques qui tiennent compte des possibilités de la région, en influençant les politiques et les programmes nationaux qui ont un effet sur le développement et les intérêts du Canada atlantique, et en coordonnant la création d'autres politiques et programmes dans la région pour constituer des approches intégrées en matière de développement.

Résultats

En 2017-2018, l'APECA a continué à jouer un rôle essentiel dans la concrétisation des priorités nationales du gouvernement au Canada atlantique. Pour ce faire, l'Agence a mené des recherches et des analyses stratégiques, formulé des conseils stratégiques judicieux afin d'assurer la défense des intérêts de la région et assumé la coordination avec divers ministères fédéraux et avec les gouvernements des quatre provinces de l'Atlantique. Toutes les activités de PDIC menées pour lesquelles un examen qualitatif a été effectué ont atteint leurs objectifs, contribuant ainsi à l'atteinte du résultat attendu connexe de l'Agence.

Conformément au Plan pour l'innovation et les compétences, les activités stratégiques de l'Agence ont aussi appuyé le rôle des agences de développement régional visant à simplifier les programmes fédéraux d'innovation afin de permettre aux entreprises de mieux répondre aux occasions et aux défis actuels et à venir. L'Agence a mis en œuvre le cadre Investir dans l'innovation et le développement à l'échelle régionale (IIDR) en harmonisant ses activités avec les quatre priorités du cadre et en mettant l'accent sur ces priorités, soit : écosystèmes régionaux d'innovation; investissement dans les entreprises et expansion; croissance propre; et développement et diversification économiques des collectivités. Le travail de l'APECA en matière de politiques et de coordination a contribué au succès de la Stratégie de croissance pour l'Atlantique qui, au cours de sa deuxième année, a continué à prouver sa valeur en tant que forum de collaboration pour harmoniser les possibilités de croissance économique dans la région de façon inclusive et durable. L'Agence a également contribué à réaliser le cadre IIDR en augmentant son soutien en matière d'orientation pour mieux servir ses clients et les aiguiller vers d'autres programmes et services fédéraux.

Les activités de recherche et d'analyse stratégiques de l'APECA ont favorisé une économie novatrice, inclusive et moderne au Canada atlantique en mettant l'accent sur l'harmonisation des activités de l'Agence avec les grandes priorités du gouvernement du Canada, comme les entreprises à forte croissance, l'énergie propre et renouvelable, le commerce international, la fabrication de pointe et la numérisation, la supergrappe des technologies océaniques et l'immigration.

Dans le cadre d'un laboratoire d'innovation sur la culture d'entreprise, l'Agence a mené des expérimentations qui lui ont permis de mieux comprendre les comportements, les attitudes et la culture qui caractérisent les entreprises du Canada atlantique.

L'Agence a veillé à ce que les intérêts du Canada atlantique soient pris en compte dans les règlements, les programmes et les politiques du gouvernement fédéral par son travail de défense des intérêts dans des domaines prioritaires comme l'approvisionnement en matière de défense, la mise en valeur responsable des ressources, l'agroalimentaire et l'innovation. Elle a aussi tenu les intervenants régionaux au courant des mesures prises par le gouvernement fédéral et des occasions pertinentes pour la région (par exemple, des politiques et programmes fédéraux se rapportant aux technologies propres). Dans le cadre de ses activités de défense des intérêts, l'Agence a également veillé à ce que les PME du Canada atlantique profitent des retombées industrielles liées aux approvisionnements du secteur de la défense et de la Garde côtière canadienne, en facilitant la tenue de 497 rencontres entre des intervenants du Canada atlantique et des entrepreneurs mondiaux du secteur de l'aérospatiale et de la défense. Ces réunions visaient à offrir aux PME du Canada atlantique l'occasion de s'introduire dans les chaînes d'approvisionnement d'entreprises de premier plan à l'échelle mondiale dans ce secteur, et d'y accroître la présence de l'expertise régionale.

Résultats atteints

Résultat attendu	Indicateur de rendement	Cible annuelle 2017 2018	Date pour atteindre la cible	Résultats réels 2017 2018	Résultats réels 2016 2017	Résultats réels 2015 2016
Politiques et programmes qui visent à renforcer l'économie de la région de l'Atlantique	Pourcentage d'activités de Politiques, défense des intérêts et coordination (PDIC) qui ont atteint les objectifs et ainsi contribué au résultat attendu de PDIC	75 %	Le 31 mars 2018	100 %	100 %	100 %

Ressources budgétaires (en dollars)

Budget principal des dépenses 2017 2018	Dépenses prévues 2017 2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017 2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017 2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
10 996 274	10 966 274	14 250 412	14 295 455	3 329 181

Ressources humaines (ETP)

Nombre d ETP prévus 2017 2018	Nombre d ETP réels 2017 2018	Écart (nombre d ETP réels moins nombre d ETP prévus)
68	65	(3)

Les renseignements sur les programmes de niveau inférieur de l'APECA sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Services internes

Description

On entend par « services internes » les groupes d'activités et de ressources connexes que le gouvernement fédéral considère comme des services de soutien aux programmes ou qui sont requis pour respecter les obligations d'une organisation. Les services internes renvoient aux activités et aux ressources de dix catégories de services distinctes qui soutiennent l'exécution de programmes dans l'organisation, sans égard au modèle de prestation des services internes du ministère. Les dix catégories de service sont : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel et services de gestion des acquisitions.

Résultats

L'APECA a continué à mettre en œuvre des initiatives organisationnelles pour renforcer et améliorer l'efficacité et l'excellence de ses services et de ses programmes. Un accent particulier sur la simplification et la normalisation des opérations et des processus des services internes a été maintenu dans les secteurs prioritaires. Par exemple, l'Agence :

- A examiné son processus de passation de marchés et mis en œuvre une stratégie de gestion financière afin d'appuyer des pratiques de prévision efficaces en ce qui concerne les subventions et les contributions.
- A continué à collaborer avec les autres agences de développement régional afin d'accroître l'efficacité des services et des programmes qu'elles offrent à la population canadienne. Il s'agissait entre autres de poursuivre le développement d'une plateforme logicielle commune axée sur l'administration des programmes de subventions et de contributions.
- A exploré les façons d'améliorer et de simplifier son processus d'évaluation et d'approbation des projets par l'entremise de son groupe de travail sur la simplification des programmes. Un projet pilote visant à réduire de moitié le temps d'évaluation des projets des clients commerciaux (de la date de présentation de la demande à la date de la décision) a été lancé en 2017-2018. Les résultats ont été fort concluants, et des démarches sont en cours pour intégrer l'approche de façon permanente dans les façons de faire de l'Agence.

L'APECA a continué à favoriser le perfectionnement professionnel et en leadership de ses employés en faisant la promotion des possibilités d'affectations de perfectionnement et en soutenant continuellement l'apprentissage et le perfectionnement des employés par l'utilisation continue des plans d'apprentissage individuels. L'Agence a également continué à favoriser et à établir un milieu de travail sain axé sur le respect et le soutien mutuel par la mise en œuvre continue de son plan d'action en santé mentale, conformément à la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail. L'Agence a revitalisé sa stratégie de planification des ressources et de recrutement en adoptant une

approche plus rigoureuse pour cerner les besoins en main-d'œuvre ainsi que des stratégies de mise en œuvre. L'Agence a continué à promouvoir la Nouvelle orientation en dotation de la Commission de la fonction publique axée sur l'administration publique centrale.

Afin d'appuyer la responsabilisation, les décisions fondées sur des faits et l'amélioration continue, l'APECA a continué d'accorder une grande importance aux résultats et aux répercussions par l'entremise de la mesure du rendement et de l'évaluation de ses programmes et de ses services. Pour favoriser sa culture axée sur les résultats, l'Agence a élaboré et mis en œuvre un nouveau cadre ministériel des résultats, en étroite collaboration avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada et les autres agences de développement régional. Cette démarche a amené l'APECA à réorganiser ses flux de travaux et ses ressources.

L'APECA a veillé à ce que ses principales activités cadrent avec les priorités du gouvernement du Canada et avec le mandat de l'Agence, et à ce que les ressources humaines et financières, la gestion du risque, la mesure du rendement et les aspects de l'évaluation soient intégrés aux processus de planification et de prise de décision.

L'Agence a poursuivi la mise en œuvre de sa Stratégie en matière de valeurs et d'éthique 2015-2018 afin de s'assurer que les valeurs et l'éthique demeurent les fondements de sa culture organisationnelle, et elle a favorisé un dialogue ouvert à tous les niveaux de l'organisation.

L'APECA a continué à soutenir le plan pour un gouvernement ouvert et équitable du gouvernement du Canada au moyen des mesures prévues à la deuxième année du Plan de mise en œuvre pour un gouvernement ouvert de l'APECA, et en encourageant les employés à adopter des pratiques efficaces de gestion de l'information.

Ressources budgétaires (en dollars)

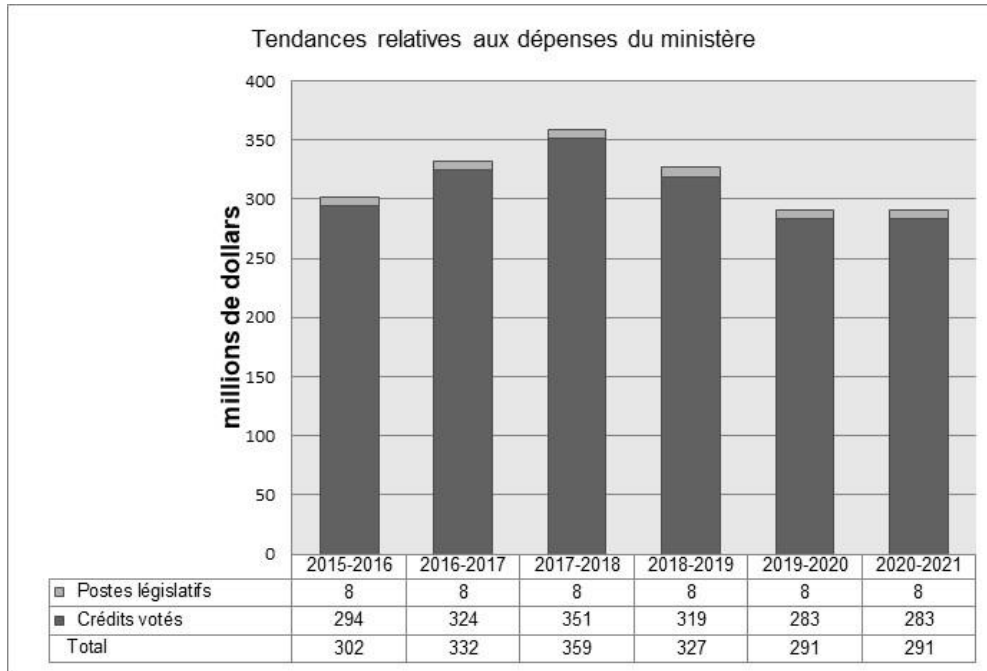
Budget principal des dépenses 2017 2018	Dépenses prévues 2017 2018	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017 2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017 2018	Écart (dépenses réelles moins dépenses prévues)
25 967 603	25 967 603	26 522 030	26 241 166	273 563

Ressources humaines (ETP)

Nombre d ETP prévus 2017 2018	Nombre d ETP réels 2017 2018	Écart (nombre d ETP réels moins nombre d ETP prévus)
199	195	(4)

Analyse des tendances en matière de dépenses et de ressources humaines

Dépenses réelles



Dépenses réelles : 2015-2016 et 2016-2017; prévisions : 2017-2018; dépenses prévues : de 2018-2019 à 2020-2021. **Les dépenses prévues ne comprennent pas les montants excédentaires liés au recouvrement des contributions remboursables puisque les décisions relatives aux montants excédentaires recouverts qui peuvent être réinvestis par l'Agence sont prises plus tard dans le cycle financier.**

En 2017-2018, les dépenses de l'Agence ont dépassé de 27 millions de dollars celles de l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable aux changements suivants à l'égard des autorisations :

- une augmentation de 24 millions de dollars de financement complémentaire afin de promouvoir et de faire progresser une économie axée sur l'innovation et le savoir au Canada atlantique (budget de 2017);
- une hausse de 2,4 millions de dollars pour le programme de lutte contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette;
- divers autres rajustements en raison de variations survenues dans le cours normal des activités.

La diminution des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles entre 2018-2019 et 2020-2021 est principalement attribuable à la cessation du financement complémentaire reçu dans le budget de 2017, à l'élimination progressive du financement du Programme d'infrastructure pour le 150^e anniversaire du Canada et à l'excédent des recouvrements liés au réinvestissement des contributions remboursables pour lesquelles l'information n'était pas disponible au moment de la rédaction du présent rapport, comme l'explique la note accompagnant le graphique précédent.

Sommaire du rendement budgétaire pour les programmes et les services internes (en dollars)

Programmes et services internes	Budget principal des dépenses 2017 2018	Dépenses prévues 2017 2018	Dépenses prévues 2018 2019	Dépenses prévues 2019 2020	Autorisations totales pouvant être utilisées 2017 2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2017 2018	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2016 2017	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2015 2016
Développement des entreprises	170 058 923	170 058 923	s.o.	s.o.	204 135 514	201 219 382	186 231 871	171 964 203
Développement des collectivités	104 552 144	104 552 144	s.o.	s.o.	117 037 409	117 229 594	106 813 633	91 402 846
Politiques, défense des intérêts et coordination	10 966 274	10 966 274	s.o.	s.o.	14 250 412	14 295 455	14 638 541	11 828 235
Total partiel	285 577 341	285 577 341	s.o.	s.o.	335 423 335	332 744 431	307 684 045	275 195 284
Services internes	25 967 603	25 967 603	s.o.	s.o.	26 522 030	26 241 166	24 681 457	26 413 684
Total	311 544 944	311 544 944	s.o.	s.o.	361 945 365	358 985 597	332 365 502	301 608 968

Pour 2017-2018, les dépenses prévues de 311,5 millions de dollars ont augmenté de 50,4 millions de dollars, pour un total de 361,9 millions de dollars autorisés. Cela s'explique par les autorisations supplémentaires suivantes reçues au cours de l'exercice :

- 24 millions de dollars de financement complémentaire afin de promouvoir et de faire progresser une économie axée sur l'innovation et le savoir au Canada atlantique (budget de 2017);
- 16,6 millions de dollars liés au recouvrement des contributions remboursables;
- 3,4 millions de dollars liés à des rajustements de la rémunération;
- 3,2 millions de dollars du budget de fonctionnement de 2016-2017;
- 3,0 millions de dollars en raison d'un transfert de fonds du ministère de la Défense nationale à l'appui d'un projet;
- 0,2 million de dollars provenant de transferts de fonds de divers ministères à l'appui d'un projet avec l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Les dépenses réelles de 359 millions de dollars en 2017-2018 ont donné lieu à un excédent de 2,9 millions de dollars par rapport aux autorisations totales de 361,9 millions de dollars. L'excédent a été affecté au report du budget de fonctionnement de l'Agence.

En raison d'un changement de la structure de production de rapports, le tableau ci-dessus ne présente pas les dépenses prévues pour 2018-2019 et 2019-2020. À compter de 2018-2019, la structure des rapports produits par l'Agence sera basée sur son nouveau cadre ministériel des résultats, plutôt que sur l'architecture d'alignement des programmes.

Ressources humaines réelles

Sommaire des ressources humaines pour les programmes et les services internes (ETP)

Programmes et services internes	ETP réels 2015 2016	ETP réels 2016 2017	ETP prévus 2017 2018	ETP réels 2017 2018	ETP prévus 2018 2019	ETP prévus 2019 2020
Développement des entreprises	208	218	222	217	222	222
Développement des collectivités	102	102	101	94	101	101
Politiques, défense des intérêts et coordination	64	67	68	65	68	68
Total partiel	374	387	391	376	391	391
Services internes	199	195	199	195	199	199
Total	573	582	590	571	590	590

À l'APECA, les niveaux de ressources humaines sont demeurés stables. Les fluctuations mineures qui sont survenues reflètent le réaménagement des ressources humaines à l'appui des priorités et des projets. L'Agence continuera d'atteindre ses résultats en affectant ses ressources humaines de façon à bien appuyer ses programmes.

Dépenses par crédit voté

Pour obtenir des renseignements sur les dépenses votées et les dépenses législatives de l'APECA, consulter les [Comptes publics du Canada de 2017-2018](#).

Dépenses et activités du gouvernement du Canada

Des renseignements sur l'harmonisation des dépenses de l'APECA avec les activités et dépenses du gouvernement du Canada sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

États financiers et faits saillants des états financiers

États financiers

Les états financiers (non audités) de l'APECA pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 se trouvent sur le [site Web de l'Agence](#).

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations (non audité) pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018 (en dollars)

Renseignements financiers	Résultats prévus 2017 2018	Résultats réels 2017 2018	Résultats réels 2016 2017	Écart (réels 2017 2018 moins prévus 2017 2018)	Écart (réels 2017 2018 moins réels 2016 2017)
Total des dépenses	259 132 291	268 184 518	250 534 548	9 052 227	17 649 970
Total des revenus	18 392	0	22 472	(18 392)	(22 472)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	259 113 899	268 184 518	250 512 076	9 070 619	17 672 442

Total des dépenses :

Les dépenses totales s'élevaient à 268,2 millions de dollars en 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 17,7 millions de dollars (6,6 %) par rapport à l'exercice précédent.

Cette augmentation était essentiellement attribuable à une augmentation budgétaire de 24 millions de dollars de financement complémentaire afin de promouvoir et de faire progresser une économie axée sur l'innovation et le savoir au Canada atlantique (budget de 2017) et à une réduction de 9,5 millions de dollars liée à un rajustement comptable effectué chaque année relativement aux contributions à remboursement conditionnel. Lorsque des paiements sont effectués à l'égard des contributions à remboursement conditionnel, les montants sont inclus dans les dépenses jusqu'à ce que les conditions de remboursement soient réalisées. L'Agence est alors en mesure de réduire ses dépenses et d'augmenter ses comptes débiteurs. Pendant l'exercice 2017-2018, la réduction des dépenses a été de 9,5 millions de dollars de plus que pendant l'exercice 2016-2017.

Sur des dépenses totales de 268,2 millions de dollars, 117,3 millions de dollars (43,8 %) ont été dépensés au titre du programme Développement des collectivités, tandis que 106,2 millions de dollars (39,6 %) ont été dépensés au titre du programme Développement des entreprises.

État condensé de la situation financière (non audité) au 31 mars 2018
(en dollars)

Renseignements financiers	2017 2018	2016 2017	Écart (2017 2018 moins 2016 2017)
Total des passifs nets	59 580 983	61 000 356	(1 419 373)
Total des actifs financiers nets	53 250 345	55 589 191	(2 338 846)
Dette nette du ministère	6 330 638	5 411 165	919 473
Total des actifs non financiers	1 552 836	1 062 216	490 620
Situation financière nette du ministère	(4 777 802)	(4 348 949)	(428 853)

Total des passifs nets :

Le total des passifs nets se chiffrait à 59,6 millions de dollars à la fin de l'exercice 2017-2018, ce qui représente une diminution de 1,4 million de dollars (2,4 %) par rapport à l'exercice précédent.

Total des actifs financiers nets :

Le total des actifs financiers nets s'élevait à 53,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2017-2018, ce qui représente une diminution de 2,3 millions de dollars (4,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Les actifs correspondent principalement au « montant à recevoir du Trésor » (53 millions de dollars), qui est utilisé pour acquitter les dettes (passifs) de l'Agence.

Total des actifs non financiers :

Le total des actifs non financiers était de 1,6 million de dollars à la fin de l'exercice 2017-2018, ce qui représente une augmentation de 0,5 million de dollars (31,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux travaux en cours relativement au système de gestion du programme de subventions et de contributions.

Renseignements supplémentaires

Renseignements ministériels

Profil organisationnel

Ministre de tutelle :

L'honorable Navdeep Bains, C.P., député

Administrateur général :

Francis P. McGuire, président

Portefeuille ministériel :

Innovation, Sciences et Développement économique

Instruments habilitants :

Partie I de la Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, L.R.C. (1985), ch. 41 (4^e suppl.), aussi appelée Loi sur l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Consulter le [site Web du ministère de la Justice du Canada](#) pour obtenir plus d'information.

Année d'incorporation ou de création :

1987

Cadre de présentation de rapports

Le résultat stratégique et l'architecture d'alignement des programmes de l'APECA pour 2017-2018 figurent ci-dessous :

1. Résultat stratégique : Une économie concurrentielle au Canada atlantique

1.1 Programme : Développement des entreprises

1.1.1 Sous-programme : Innovation et commercialisation

1.1.2 Sous-programme : Productivité et croissance

1.1.3 Sous-programme : Promotion du commerce extérieur

1.2 Programme : Développement des collectivités

1.2.1 Sous-programme : Investissement dans les collectivités

1.2.2 Sous-programme : Développement des entreprises dans les collectivités

1.3 Programme : Politiques, défense des intérêts et coordination

1.3.1 Sous-programme : Politiques

1.3.2 Sous-programme : Défense des intérêts

1.3.3 Sous-programme : Coordination

Services internes

Renseignements connexes sur les programmes de niveau inférieur

Des renseignements sur les programmes de niveau inférieur sont accessibles dans l'[InfoBase du GC](#).

Renseignements supplémentaires

Les renseignements supplémentaires qui suivent sont accessibles sur le site Web de l'Agence :

- [Stratégie ministérielle de développement durable](#)
- [Renseignements sur les programmes de paiements de transfert de 5 millions de dollars ou plus](#)
- [Évaluations](#)
- [Frais](#)
- [Audits internes](#)
- [Réponse aux comités parlementaires et aux audits externes](#)

Dépenses fiscales fédérales

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances Canada publie chaque année des estimations et des projections du coût de ces mesures dans le [Rapport sur les dépenses fiscales fédérales](#). Ce rapport donne aussi des renseignements généraux détaillés sur les dépenses fiscales, y compris les descriptions, les objectifs, les renseignements historiques et les renvois aux programmes des dépenses fédérales connexes. Les mesures fiscales présentées dans ce rapport relèvent du ministre des Finances.

Coordonnées de l'organisation

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Case postale 6051
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Adresse de messagerie :
644, rue Main
Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 1E2

Renseignements généraux : 506-851-2271
Sans frais (au Canada et aux États-Unis) : 1-800-561-7862
Télécopieur : 506-851-7403
Télécopieur sécurisé : 506-857-1301
ATS : 1-877-456-6500
Accès à l'information et protection des renseignements personnels : 506-851-2271
<https://www.canada.ca/fr/promotion-economique-canada-atlantique.html>

Annexe : définitions

analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (gender-based analysis plus [GBA+])

Approche analytique qui sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes (femmes, hommes ou autres). L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent. Un processus d'ACS+ pourrait être, à titre d'exemple, le recours à des données ventilées selon le sexe, le genre et d'autres facteurs identitaires pour les analyses du rendement, et la détermination de toute répercussion du programme sur divers groupes de personnes dans l'optique de modifier les initiatives pour les rendre plus inclusives.

architecture d'alignement des programmes (Program Alignment Architecture)

Répertoire structuré de tous les programmes d'un ministère ou organisme qui décrit les liens hiérarchiques entre les programmes et les liens aux résultats stratégiques auxquels ils contribuent.

cible (target)

Niveau mesurable du rendement ou du succès qu'une organisation, un programme ou une initiative prévoit atteindre dans un délai précis. Une cible peut être quantitative ou qualitative.

crédit (appropriation)

Autorisation donnée par le Parlement d'effectuer des paiements sur le Trésor.

dépenses budgétaires (budgetary expenditures)

Dépenses de fonctionnement et en capital; paiements de transfert à d'autres ordres de gouvernement, à des organisations ou à des particuliers; et paiements à des sociétés d'État.

dépenses législatives (statutory expenditures)

Dépenses approuvées par le Parlement à la suite de l'adoption d'une loi autre qu'une loi de crédits. La loi précise les fins auxquelles peuvent servir les dépenses et les conditions dans lesquelles elles peuvent être effectuées.

dépenses non budgétaires (non budgetary expenditures)

Recettes et décaissements nets au titre de prêts, de placements et d'avances, qui modifient la composition des actifs financiers du gouvernement du Canada.

dépenses prévues (planned spending)

En ce qui a trait aux plans ministériels et aux rapports sur les résultats ministériels, les dépenses prévues s'entendent des montants approuvés par le Conseil du Trésor au plus

tard le 1^{er} février. Elles peuvent donc comprendre des montants qui s'ajoutent aux dépenses prévues indiquées dans le budget principal des dépenses. Un ministère est censé être au courant des autorisations qu'il a demandées et obtenues. La détermination des dépenses prévues relève du ministère, et ce dernier doit être en mesure de justifier les dépenses et les augmentations présentées dans son plan ministériel et son rapport sur les résultats ministériels.

dépenses votées (voted expenditures)

Dépenses approuvées annuellement par le Parlement par une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit énonce les conditions selon lesquelles les dépenses peuvent être effectuées.

équivalent temps plein (full time equivalent)

Mesure utilisée pour représenter une année-personne complète d'un employé dans le budget ministériel. Les équivalents temps plein sont calculés par un rapport entre les heures de travail assignées et les heures de travail prévues. Les heures normales sont établies dans les conventions collectives.

évaluation (evaluation)

Au sein du gouvernement du Canada, collecte et analyse systématiques et neutres de données probantes en vue d'évaluer le bien-fondé, le mérite ou la valeur. L'évaluation guide la prise de décisions, les améliorations, l'innovation et la reddition de comptes. Elle porte habituellement sur les programmes, les politiques et les priorités et examine des questions se rapportant à la pertinence, à l'efficacité et à l'efficience. Toutefois, selon les besoins de l'utilisateur, l'évaluation peut aussi examiner d'autres unités, thèmes et enjeux, notamment des solutions de rechange aux interventions existantes. L'évaluation utilise généralement des méthodes de recherche des sciences sociales.

expérimentation (experimentation)

Activités visant à étudier, mettre à l'essai et comparer les effets et les répercussions de politiques, d'interventions et d'approches pour savoir ce qui fonctionne et ne fonctionne pas, et à étayer la prise de décision par des éléments probants.

indicateur de rendement (performance indicator)

Moyen qualitatif ou quantitatif de mesurer un extrant ou un résultat en vue de déterminer le rendement d'une organisation, d'un programme, d'une politique ou d'une initiative par rapport aux résultats attendus.

initiative horizontale (horizontal initiative)

Initiative dans le cadre de laquelle deux organisations fédérales ou plus reçoivent du financement dans le but d'atteindre un résultat commun, souvent associé à une priorité du gouvernement.

plan (plan)

Exposé des choix stratégiques qui montre comment une organisation entend réaliser ses priorités et obtenir les résultats connexes. De façon générale, un plan explique la logique

qui sous-tend les stratégies retenues et tend à mettre l'accent sur des mesures qui se traduisent par des résultats attendus.

plan ministériel (Departmental Plan)

Exposé des plans et du rendement attendu d'un ministère qui reçoit des crédits parlementaires. Les plans ministériels couvrent une période de trois ans et sont présentés au Parlement au printemps.

priorité (priority)

Plan ou projet qu'une organisation a choisi de cibler et dont elle rendra compte au cours de la période de planification. Il s'agit de ce qui importe le plus ou qui doit être fait en premier pour appuyer la réalisation du ou des résultats stratégiques souhaités.

priorités pangouvernementales (government-wide priorities)

Aux fins du Rapport sur les résultats ministériels 2017-2018, les thèmes de haut niveau qui présentent le programme du gouvernement issu du discours du Trône de 2015 (c'est-à-dire la croissance de la classe moyenne, un gouvernement ouvert et transparent, un environnement sain et une économie forte, la diversité en tant que force du Canada, ainsi que la sécurité et les possibilités).

production de rapports sur le rendement (performance reporting)

Processus de communication d'information sur le rendement fondée sur des éléments probants. La production de rapports sur le rendement appuie la prise de décisions, la responsabilisation et la transparence.

programme (program)

Groupe de ressources et d'activités connexes géré de manière à répondre à des besoins précis et à atteindre les résultats visés; ces ressources et activités sont traitées comme une unité budgétaire.

programme temporisé (sunset program)

Programme ayant une durée fixe et dont le financement et l'autorisation politique ne sont pas permanents. Lorsqu'un tel programme arrive à échéance, une décision doit être prise quant à son maintien. Dans le cas d'un renouvellement, la décision précise la portée, le niveau de financement et la durée.

rapport sur les résultats ministériels (Departmental Results Report)

Rapport d'un ministère recevant des crédits parlementaires qui présente les réalisations réelles par rapport aux plans, aux priorités et aux résultats attendus énoncés dans le plan ministériel correspondant.

rendement (performance)

Utilisation qu'une organisation a faite de ses ressources en vue d'obtenir ses résultats, mesure dans laquelle ces résultats se comparent à ceux que l'organisation souhaitait obtenir, et mesure dans laquelle les leçons apprises ont été cernées.

résultat (result)

Conséquence externe attribuable en partie aux activités d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative. Les résultats ne relèvent pas d'une organisation, d'une politique, d'un programme ou d'une initiative unique, mais ils s'inscrivent dans la sphère d'influence de l'organisation.

résultat stratégique (Strategic Outcome)

Avantage durable et à long terme pour les Canadiens qui est rattaché au mandat, à la vision et aux fonctions de base d'une organisation.

structure de gestion, des ressources et des résultats (Management, Resources and Results Structure)

Cadre global qui consiste en un répertoire des programmes, des ressources, des résultats, des indicateurs de rendement et de l'information sur la gouvernance d'une organisation. Les programmes et les résultats sont décrits en fonction du lien hiérarchique qui les unit, ainsi que du ou des résultats stratégiques auxquels ils contribuent. La structure de gestion, des ressources et des résultats est élaborée à partir de l'architecture d'alignement des programmes.